



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ALLIER

Le Préfet

Circulaire n° 44/2017

Moulins, le 4 juillet 2017

Le Préfet de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les maires  
du département de l'Allier  
En communication à  
- Madame le sous-préfet de VICHY  
- Monsieur le sous-préfet de MONTLUÇON

Objet : Hommage à la mémoire de Mme Simone VEIL  
Mise en berne des drapeaux sur les bâtiments et édifices publics

Conformément à la demande du Président de la République, les drapeaux européens seront mis en berne sur les bâtiments et édifices publics et les drapeaux français seront parés d'un crêpe noir toute la journée du 5 juillet 2017, en hommage à la mémoire de Madame Simone VEIL, décédée le 30 juin dernier.

Je vous remercie de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit conforme au respect dû à l'emblème national.

Pascal SANJUAN